



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC PARIS TURBIGO 45 RUE DE TURBIGO 75003 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 50 000 €.

Monsieur Marc RAFFA, représentant de la société 5 POINTS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 24 RUE GABRIELLE JOSSERAND 93500 PANTIN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
La SAS BROCHACHA représentée par M Marc RAFFA	37 500	37 500 €
La SAS LYNOORA représentée par M Adrien COUTAREL	12 500	12 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Benoît MAGGIOLI
Directeur
 *Crédit Industriel et Commercial*
Succursale PARIS TURBIGO
45, rue de Turbigo
75003 PARIS
Tél. 01 53 35 43 80 (appel local non surtaxé)
Fax 01 44 59 24 99